

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 MARS 2012

3

oOo

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU TRESORIER PRINCIPAL -
EXERCICE 2011

oOo

RAPPORT

Après examen, les résultats du compte de gestion de l'exercice 2011 se présentent ainsi :

- Déficit d'investissement de clôture : **20 057 293,39 €**
- Excédent de fonctionnement de clôture : **17 559 925,22 €**

L'ensemble des opérations comptables et des soldes de clôture sont conformes au compte administratif de l'exercice 2011.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le compte de gestion de l'exercice 2011 présenté par Madame le Trésorier Principal d'Antony.

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU TRESORIER PRINCIPAL -
EXERCICE 2011**

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2011 et les décisions modificatives de crédits qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2011 ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant du solde figurant au bilan de l'exercice 2010, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Après en avoir délibéré ;

ARTICLE UNIQUE – Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2011 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Suivent les signatures

.....

Pour extrait conforme

Le Maire,